

SÉANCE DU CONSEIL GÉNÉRAL DE GIEZ

Mardi 17 juin 2014, Grande salle, 20 heures.

L'Assemblée est dirigée par M. Jean-Marc Buchillier, Président.

Une minute de silence est observée suite au décès de M. Jacques Piguet au début de l'année.

En préambule, le Président fait plusieurs communications.

- Lors des deux dernières votations plusieurs votes n'ont pas pu être pris en compte. Des cartes de votes n'ont pas été signées ou alors la date de naissance n'a pas été mentionnée. Dans la mesure du possible, les personnes sont contactées pour passer au bureau, si le temps le permet. Il y a également d'autres types d'erreurs (oubli de la carte de vote, pas d'insertion dans l'enveloppe jaune ou deux votes dans la même enveloppe). Merci de faire attention à l'avenir.
- Une modification de notre règlement du Conseil général a été envoyée aux services compétents du Canton. Après réception de la réponse du Canton, il sera présenté au Conseil général.
- Notre Vice-président, Jean-François Jeannin, ne se présente pas à sa réélection et démissionne de ce poste pour la fin d'année.
- Suite à plusieurs demandes, les convocations au Conseil général contiendront une adresse pour les personnes qui veulent s'excuser.

Aucune assermentation n'est demandée et il n'y a pas d'auditeur.

L'appel nominal révèle la présence de 37 membres sur 61. Le Conseil peut donc délibérer.

1. Ordre du jour

- Assermentations au Conseil Général
- Appel
- Lecture du procès-verbal de la dernière séance
- Communications de la Municipalité
- Comptes 2013 de la bourse communale
- Renouvellement du bureau et de la Commission de gestion
- Divers et propositions individuelles

2. Lecture du procès verbal de la dernière séance

Suite à la lecture, M. Christian Duvoisin relève les modifications suivantes à apporter au procès-verbal du 17 décembre 2013.

- Le Syndic avait également indiqué qu'il n'était pas prévu d'augmenter la taxe d'épuration lors de cette législature (p. 3 sur 6)
- Il faudrait préciser qu'il s'agit du « Chemin de La Outre » et pas de « La Outre » pour éviter toute confusion (p. 4 sur 6).

- En ligne avec le rapport de la Commission, il faut également mentionner la déduction suivante au montant présenté « ... ainsi que la subvention pour les routes cantonales en traversée de localité. » (p. 6 sur 6)

Le procès-verbal modifié du 17 décembre 2013 est accepté à l'unanimité.

3. Communications de la Municipalité

Nicolas Rouge (Réseaux EU et EC, Distribution eau publique, Circulation et sécurité)

Travaux d'assainissement : Une présentation est réalisée sur les travaux.

- Chemin de la Outre / Sus Goumoens : Une information est donnée sur les travaux pour le Chemin de la Outre et sur la variante décidée pour la partie sus Goumoens (travaux en août de cette année).
- Eclairage public (par Chantal Herren) : une étude a été réalisée pour 13 candélabres sur la route cantonale, 12 au chemin des Bruannes et 1 au Chemin du Vesin. Une offre a été demandée à 2 entreprises. L'entreprise Duvoisin-Groux a été choisie. Le choix s'est porté sur des ampoules LED de couleur blanche.
- Adaptation du règlement communal : Les points à mettre à jour et manquants ont été identifiés. Une proposition sera faite au Conseil général. Le règlement devra également être acceptée par le Canton.
- Subventions : 10 % pour les bornes hydrantes (10 %) ; CHF 140'000 pour le réseau d'eau ; 44 % (soit, CHF 280'000) pour les routes en traversée de localité, soit montant plus élevé qu'initialement escompté.
- A une question de M. Christian Duvoisin, il est confirmé que pour chaque raccordement avec le domaine privé, un regard est posé.
- A une question de M. Eric Cottens, il est indiqué que l'enrobé ne sera pas la couche finale (le goudron sera posé avant l'été 2015).
- M. Jacques Miéville pose la question pour la partie Sous-Goumoens pour laquelle les travaux seront réalisés avant que le règlement ne soit mis à jour. Il est répondu que les travaux s'appuient sur la jurisprudence.

Nathalie Bétrix (Bâtiments communaux, Ecoles, RADEGE)

- RADEGE : mention des chiffres actuels. Il a été décidé de procéder à une augmentation des barèmes pour que le taux de couverture de 60 % par les parents soit atteint. Une augmentation de l'offre est prévue en août 2014. Le transport sera pris en charge et organisé par RADEGE pour la rentrée scolaire 2014.
- Eglise : Les mouvements sont limités et la situation est acceptable ; ils sont dus à la circulation de l'eau. Il faudra toutefois continuer de suivre le mouvement des fondations.
- Congélateurs : il subsiste des cases vides.
- Site internet : Notre secrétaire, Cindy Pavid se forme sur le logiciel et le site sera amélioré, y compris pour les documents du Conseil général.

Hervé Kemmling (Forêts, Terrains communaux, déchetterie, Strid, Service du feu, Pci)

- Forêts : une grosse coupe de Chêne a eu lieu derrière le refuge et une plantation de compensation est prévue pour 2015.

Chantal Herren (Voirie, Travaux publics, Affaires sociales)

- Vols : il y a eu des vols dans le village et il s'agit de faire très attention.
- Notre doyenne est décédée, Mme. Ema Buchmuller, dans sa 102^{ème} année.
- Gazette : pour les informations prière de s'adresser à Chantal Herren avant la fin juin – chantalherren@bluewin.ch.

Jean-Daniel Cruchet, Syndic (Administration générale, Finances, Aménagement du territoire)

- Distribution de l'eau : l'ACRG et la SAGENOR ont mené à bien leur plan directeur de distribution d'eau. Ces plans sont arrivés à la même conclusion, avec le réservoir de Giez qui devrait devenir à terme un réservoir intercommunal. Il deviendra également le réservoir pour la Commune d'Orges et de Vugelles-la-Mothe. Cela demandera des adaptations techniques qui feront l'objet d'un préavis.
- Plan directeur cantonal (LAT) : Le texte lu par le Syndic apparaîtra dans la prochaine gazette. Pour notre commune, cela signifie qu'il y aura des dézonages avec des mesures de compensation. La Municipalité va devoir travailler dès cet été pour déterminer les zones excédentaires vu que le délai pour transmettre l'inventaire au Canton est en octobre 2014.

4. Comptes 2012 de la Bourse communale

M. Jean-Daniel Cruchet, Syndic, donne lecture du rapport municipal sur les comptes communaux 2013.

M. Jacques Miéville, rapporteur de la Commission de gestion, donne lecture du rapport de la commission.

La Commission s'est réunie le 28 mai avec la présence de la Commission des finances.

Sur la base du bouclage des comptes 2013, la Commission relève qu'avec l'affinage du système de calcul de la péréquation, il n'y aura plus de ristournes cantonales à l'avenir et que nous avons lancé de grands travaux sur notre réseau d'eau.

Pour ce qui concerne le Contrôle fiduciaire, la commission attire l'attention de la Municipalité sur le besoin de peut être changer de fiduciaire après quelques années.

Par rapport à la vérification des comptes, la Commission relève que la séance avec le Syndic, M. Jean-Daniel Cruchet et la Boursière, Mme Sandrine Cottens, a répondu à toutes les questions et a permis à la Commission de se forger une opinion favorable sur la bonne tenue des comptes de la Bourse communale 2013. La commission constate toute une série d'opportunités pour améliorer la lisibilité des comptes et demande formellement à la Municipalité de les mettre en œuvre dans les comptes 2014.

En matière de contrôle des pièces comptables, la Commission demande formellement à la Municipalité à passer en revue les taxes EC et EU de l'ensemble des contribuables de la Commune avant l'envoi des factures 2014.

La Commission remercie le Syndic et la Boursière pour les explications reçues. Elle a eu accès à tous les documents et explications nécessaires à la bonne compréhension des comptes et pour l'établissement du rapport.

Sur la base des contrôles effectués et des explications reçues, la Commission de gestion propose au Conseil général d'accepter les comptes de la Bourse communale 2014 tels que présentés et d'en donner décharge aux vérificateurs.

Afin d'améliorer ses conditions de travail la Commission de gestion :

- Demande à la Municipalité d'optimiser le délai de remise de son rapport sur les comptes de la Bourse Communale ;
- Demande au Bureau du Conseil général de collaborer avec la Municipalité pour que les Commissions reçoivent ces documents dans les meilleurs délais ;
- Demande à la Municipalité de planifier avec le rapporteur de la Commission de gestion, un planning d'au moins deux rencontres en 2014. Une rencontre, pour suivre le chantier en cours EC-EU serait une bonne entrée en matière, avec la possibilité d'y inviter également la Commission des Finances.

Le Président invite le Conseil à prendre la parole.

M. Jean-Daniel Cruchet, Syndic, prend note des propositions d'améliorations présentées par la Commission de gestion. Il se prononce également les bâtiments communaux (taxes EC – EU) ainsi que sur la chaudière.

M. le Syndic donne des informations détaillées sur le montant de CHF 13'000 pour la chaudière. La chaudière a donné satisfaction depuis la réparation du mois de décembre.

Le Président prend la parole pour ce qui concerne les propositions sur le fonctionnement de la Commission de gestion. Un document sera remis au futur rapporteur de la Commission de gestion à ce sujet sur les prérogatives de la Commission de gestion. Il est notamment rappelé que le contrôle de gestion porte sur l'exercice a posteriori et pas sur la gestion de l'exercice actuel. Des séances additionnelles sont toutefois possibles.

Sur la base d'une intervention de M. Miéville, le Président rappelle que notre règlement du Conseil général est subordonné au droit supérieur (loi sur les communes et Constitution) et que le droit à l'information n'est pas illimité (protection des données par exemple).

En ce qui concerne l'optimisation des délais, Mme Chantal Herren explique que la remise des comptes peut difficilement avoir lieu plus tôt. Le Syndic indique que le Conseil pourrait être tenu le dernier mardi de juin au lieu de celui de la mi-juin.

Le Président invite le Conseil à passer au vote sur le rapport :

Le rapport est accepté à l'unanimité.

5. Renouvellement du bureau et de la Commission de gestion

M. Jean-François Jeannin a annoncé sa démission pour la fin de l'année 2014.

Vu qu'il n'y a aucune démission au 30 juin 2014, l'élection peut se faire de manière tacite. Le bureau est réélu.

- M. Buchillier, Président
- M. Jean-François Jeannin, Vice-président jusqu'à fin 2014
- Mme Christiane Jaccard et Catherine Majola, scrutatrices
- M. Benoît Kemmling et Mme Véronique Nicolet, sous-scrutateurs

Commission de Gestion

- M. Felix Oberhänsli est nommé rapporteur ; MM. Pascal Pittet et Daniel Hess sont membres ; M. Armando Cantaffa est premier suppléant. Mme Antonietta Derosa est élue comme 2^{ème} suppléante à l'unanimité.

Commission de recours en matière d'impôts

- Suite au départ de Mme Aurélie Duvoisin, Mme Christine Jaccard est élue membre de la Commission.
- M. Benoît Kemmling est élu suppléant.

6. Divers et propositions individuelles

- Sur la base d'une question, il n'y a pas d'objection à ce qu'un membre de la Commission des finances soit de la même famille que la boursière.
- Mme Jaccard demande pourquoi il n'y a pas les mêmes candélabres dans tout le village. La Commune a souhaité faire une distinction entre les routes cantonales et les routes communales. Une question est posée sur l'opportunité de poser un éclairage depuis l'arrêt de la Croix.

La parole n'étant plus demandée, le président met un terme au Conseil à 22h20.

Un apéritif est servi.

Ainsi fait à Giez, le 17 juin 2014

Le Président

Jean-Marc Buchillier

Le Secrétaire

Bernard Milliet